

Initiatives ministérielles

ser une campagne dynamique comme celles que le député a décrites.

Les discours que tiennent constamment les réformistes nous portent à croire qu'ils sont réfractaires à toutes les dépenses. Se pourrait-il qu'à cet égard le Parti réformiste soit disposé à modifier son attitude habituelle?

M. Mills (Red Deer): Monsieur le Président, il y a des secteurs où nous ne ferions pas de compressions. Nous aurions une approche sélective pour ce qui est d'effectuer des compressions et d'équilibrer les dépenses. Il est certain que nous ne ferions pas de compressions en ce qui a trait à l'environnement. En fait, notre programme prévoit que la justice pénale et l'environnement sont deux secteurs où les dépenses pourraient être accrues.

J'ose croire que tous les députés appuieraient un tel projet. Nous ferions ainsi preuve de leadership en matière d'environnement; les provinces en profiteraient et je ne vois pas pourquoi elles ne participeraient pas à un effort concerté. Après tout, il s'agit d'un problème universel. Nous pourrions très facilement obtenir l'appui des provinces si nous trouvons une solution à ce problème universel. Appelez cela une croisade si ça vous chante, mais le fait demeure qu'il faut s'occuper de cette question.

Une solution serait de faire payer les utilisateurs. Je pense que le principe de l'utilisateur-payeur pourrait s'appliquer dans ce cas. Au lieu de payer trois dollars pour la manutention de leurs déchets, les gens paieraient six dollars. Je pense qu'ils seraient prêts à le faire s'ils savaient ce qu'ils obtiennent en retour. La principale raison pour laquelle personne, pas plus la population que nous, ne veut dépenser, c'est que l'on constate un gaspillage et qu'il n'est pas évident que nous en avons pour notre argent.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake, N.P.D.): Monsieur le Président, j'ai une ou deux questions à poser au député de Red Deer que je tiens aussi à féliciter pour le discours qu'il a prononcé. Il a certainement lancé des idées intéressantes. Je suis très heureux d'avoir écouté son intervention aujourd'hui.

Je suis surtout très heureux des propos qu'il a tenus au début de son discours. Il a parlé des principes de la collaboration et du compromis. Ce sont bien sur ces principes que notre pays a été bâti. Nous vivons dans une société très diversifiée. D'un bout à l'autre du pays, des gens différents ont compté sur la collaboration et le compromis pour survivre de jour en jour, d'année en année.

Notre pays a été bâti sur ces principes et je suis très content que le député le reconnaisse. Je ne peux qu'espérer que les règles qui régissent d'autres débats à la Chambre seront appliqués à l'étude de questions qui revêtent énormément d'importance pour les gens qui vivent sur notre territoire.

J'aurais une question à poser au sujet du barrage de la rivière Oldman qu'a mentionné le député. Grâce à l'adoption du projet de loi C-13, le gouvernement fédéral compte maintenant sur un mécanisme qui enclenche automatiquement le processus fédéral d'évaluation environnementale. Un peu plus tôt aujourd'hui, lorsque je lui ai posé une question similaire, le secrétaire parlementaire m'a répondu que, par le passé, le gouvernement fédéral

s'était montré trop timide dans certains domaines que surveillent les provinces.

Le député de Red Deer peut-il nous dire s'il croit que le gouvernement fédéral a le droit d'intervenir, lorsque certains de ces mécanismes sont enclenchés, mais que les gouvernements provinciaux se montrent réticents et s'opposent à l'intervention du gouvernement fédéral dans des projets fédéraux qu'ils encouragent pourtant?

M. Mills (Red Deer): Monsieur le Président, la bonne réponse à cette question, c'est qu'il faut intervenir assez tôt. Jusqu'à maintenant, qu'il y ait eu des ententes politiques, des interventions par des groupes de pression ou par des groupes d'intérêts, le gouvernement fédéral a toujours mis beaucoup de temps à réagir.

Les provinces sont lentes, mais le gouvernement fédéral l'est encore plus qu'elles. Donc, la véritable solution au problème soulevé par le député, c'est une intervention rapide. Dès que nous entendons parler des projets, le gouvernement fédéral devrait intervenir, affirmer son leadership et commencer les négociations avec les gouvernements provinciaux. Il faut intervenir très tôt et pas aussi tard que ce fut le cas au moment de la construction du barrage Oldman.

• (1905)

M. Taylor: Monsieur le Président, j'ai une brève question complémentaire à poser. Dans son discours, le député a également parlé d'analyses d'eau, particulièrement en ce qui a trait aux sociétés pétrolières en Alberta.

Le député est peut-être au courant d'un projet près de ma circonscription où la société Esso Ressources, avec l'approbation du gouvernement provincial, se sert de l'eau d'un aquifère qui passe sous l'Alberta et la Saskatchewan. Les localités de ma circonscription ont vu leur approvisionnement en eau diminuer à cause des travaux effectués en Alberta. Il y a eu beaucoup de disputes entre la Saskatchewan et l'Alberta à ce sujet et, jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral n'a pas pu intervenir.

D'après son expérience, le député envisagerait-il d'appuyer une loi nationale sur l'eau qui aiderait à combler certains écarts qui existent entre les intérêts des gouvernements provinciaux et d'autres intérêts afin de voir à ce que nos ressources en eau soient accessibles à tous les Canadiens?

M. Mills (Red Deer): Monsieur le Président, je crois que nous devrions nous rendre compte que l'eau sera la plus importante ressource que nous aurons au XXI^e siècle. Je crois que cela nous donne une bonne longueur d'avance sur le reste du monde. Si je ne m'abuse, nous avons environ 9 p. 100 des ressources en eau douce du monde entier. Nous devons garder cette eau pure.

Sans connaître les détails exacts de la situation dont le député a parlé, je crois qu'une mesure législative visant à protéger nos ressources en eau est essentielle à la survie de notre pays. Je crois fermement que c'est notre plus importante ressource.

M. Taylor: Monsieur le Président, je viens de remarquer l'heure. Je crois comprendre qu'il ne nous reste qu'une dizaine de minutes. J'ai en tête un discours qui prendra au moins les 20 minutes auxquelles j'ai droit. Je me demande si la Chambre